



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG / UNIVERSITÄT FREIBURG

formation continue

Certificat en Gestion de Documentation et de Bibliothèque 2012-2013

Comment organiser les fonds documentaires pour créer des espaces compréhensibles pour les élèves et les enseignants d'une bibliothèque scolaire bilingue d'un gymnase?

Sabine Isely Aeby
Belfaux

septembre 2013

TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT

Déposé auprès de

Renato Scariati, Bibliothèque de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales de l'Université de Genève, responsable de la politique d'acquisitions, responsable scientifique du module " Gestion des collections "

Bertrand Calenge, Enssib, personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

Résumé

Ce travail propose un plan de classement général des fonds documentaires d'une bibliothèque scolaire bilingue de niveau gymnasial. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de création d'une bibliothèque bilingue réunissant les deux bibliothèques actuelles dans l'établissement scolaire du Collège St-Michel à Fribourg.

La partie principale est le regroupement des fonds documentaires en pôles thématiques constitués sur la base des disciplines du plan d'études gymnasiales. L'objectif est d'offrir un plan de classement et une organisation des fonds documentaires plus adaptés aux élèves et aux enseignants.

Table des matières

Table des figures et des tableaux	6
1. Introduction.....	7
1.1. Présentation de la problématique.....	7
1.2. Contexte actuel.....	7
1.3. Objectifs.....	7
2. Analyse de la situation actuelle	8
2.1. Fonds documentaires	8
2.1.1. <i>Organisation des espaces documentaires dans les bibliothèques et la signalétique</i>	8
2.1.2. <i>Classement des fonds documentaires</i>	8
2.1.3. <i>Collections</i>	9
2.2. Bilinguisme	10
2.2.1. <i>Situation dans le Collège St-Michel</i>	10
2.2.2. <i>Situation des bibliothèques du Collège</i>	11
2.2.3. <i>Situation des bibliothèques d'autres collèges du canton</i>	11
2.3. Public.....	11
2.3.1. <i>Enseignants</i>	11
2.3.2. <i>Elèves</i>	12
3. Bilan de la situation actuelle	13
3.1. Bilan	13
3.1.1. <i>Organisation des espaces / signalisation</i>	13
3.1.2. <i>Classement des collections</i>	13
3.1.3. <i>Collections</i>	13
3.1.4. <i>Public</i>	14
3.1.5. <i>Bilinguisme</i>	14
3.2. Défis à relever.....	14
3.2.1. <i>Locaux, superficie</i>	14
3.2.2. <i>Classement des fonds</i>	15
3.2.3. <i>Bilinguisme</i>	15
4. Plan de classement des collections dans la nouvelle bibliothèque	16
4.1. Principes généraux.....	16
4.2. Choix du système de classification	16
4.2.1. <i>Pérennité des systèmes de classification</i>	16
4.2.2. <i>Actualité et disponibilité des versions françaises et allemandes</i>	16
4.2.3. <i>Pérennité des outils de classification utilisés actuellement par les bibliothèques</i> 17	
4.2.4. <i>Usage dans les bibliothèques fribourgeoises</i>	17
4.2.5. <i>Charge de travail pour le recotage des ouvrages</i>	17
4.3. Classement par pôles thématiques basé sur le plan d'études.....	18
4.3.1. <i>Présentation du plan d'études</i>	18
4.3.2. <i>Comparaison des domaines couverts par le plan d'études avec les systèmes de classification des deux bibliothèques</i>	19
4.3.3. <i>Résultats de la comparaison</i>	19
4.3.4. <i>Identification des pôles thématiques pertinents</i>	19
4.3.5. <i>Répartition des fonds actuels selon CDU ou Dewey dans les différents pôles thématiques</i>	20
4.3.6. <i>Classement des revues</i>	20

4.3.7.	<i>Classement des documents audiovisuels</i>	21
4.4.	Classement des fonds littéraires	22
5.	Recommandations quant à l'organisation des collections dans les espaces de la nouvelle bibliothèque	24
5.1.	Recommandations générales	24
5.2.	Disposition des pôles thématiques.....	24
5.3.	Cohabitation entre les fonds francophones et germanophones.....	24
5.4.	Recommandations en matière de signalétique.....	25
6.	Mise en œuvre du plan de classement	26
7.	Conclusion	27
8.	Bibliographie	28
8.1.	Livres	28
8.2.	Articles tirés de recueils	29
8.3.	Articles de revues	29
9.	Annexes	31
9.1.	Classement actuel des fonds des bibliothèques.....	31
9.2.	Plan de la bibliothèque française	33
9.3.	Plan de la bibliothèque allemande	34
9.4.	Tableau des classes de la CDU et CDD	35
9.5.	Tableau de comparaison des disciplines avec les classifications des bibliothèques	36
9.6.	Tableau de comparaison entre les disciplines et les classes de la CDD et CDU	42
9.7.	Tableau des pôles thématiques et des classes CDU/Dewey.....	43
9.8.	Tableau récapitulatif du classement de la nouvelle bibliothèque bilingue	46

Table des figures et des tableaux

Figure 1 : Plan général de la bibliothèque française	33
Figure 2 : Plan général de la bibliothèque allemande	34
Tableau 1 : Nombres de volumes selon types de documents dans les deux bibliothèques ...	9
Tableau 2 : Tableau de comparaison du nombre de volumes par classes des deux bibliothèques (chiffres tirés des catalogues de bibliothèques en sept. 2013)	10
Tableau 3 : Tableau récapitulatif du classement des fonds des deux bibliothèques	31
Tableau 4 : Tableau des classes CDU et CDD	35
Tableau 5 : Tableau de comparaison des disciplines d'études avec les classifications des bibliothèques	36
Tableau 6 : Correspondance des disciplines d'études avec les classes des classifications CDD et CDU.....	42
Tableau 7 : Tableau des pôles thématiques avec les classes CDD/CDU correspondantes .	43
Tableau 8 : Tableau récapitulatif du classement de la nouvelle bibliothèque bilingue	46

1. Introduction

1.1. Présentation de la problématique

Le travail se propose de repenser l'organisation des espaces documentaires et le classement des documents dans le cadre de la réunion des deux bibliothèques du Collège St-Michel en une seule bibliothèque bilingue.

La question est de savoir si l'on peut organiser les fonds documentaires en fonction des disciplines du plan d'études gymnasiales.

1.2. Contexte actuel

Le Collège St-Michel a été fondé par les Jésuites en 1582. Il s'inscrit dans une tradition humaniste et classique. Ses bâtiments font partie du patrimoine architectural du canton de Fribourg. Il est aujourd'hui un établissement scolaire cantonal de niveau secondaire supérieur.

L'établissement compte plus de mille élèves et une centaine d'enseignants, les deux tiers des élèves sont francophones et un tiers est germanophone.

Il y a deux bibliothèques : la bibliothèque allemande et la bibliothèque française. Les missions des bibliothèques sont définies dans la charte des Bibliothèques-médiathèques scolaires (BMS) du secondaire II. Ce document a été signé par les recteurs des collèges du canton de Fribourg en 2011¹.

1.3. Objectifs

L'objectif est de proposer un plan de classement général des fonds documentaires mieux adapté aux besoins de son public.

La partie centrale du travail consiste en la comparaison des plans d'études des différentes disciplines avec les systèmes de classification décimale utilisés par les bibliothèques, afin de définir des pôles thématiques permettant d'organiser les fonds documentaires en fonction du plan d'études gymnasiales.

¹ Charte des Bibliothèques-médiathèques scolaires (BMS) du secondaire II du Canton de Fribourg (2012) [en ligne].

<http://www.csmfr.ch/getattachment/Les-services/Die-Schulbibliothek---Mediothek/Info/CharteBibIS2CSMI.pdf.aspx> (consulté le 23 septembre 2013).

2. Analyse de la situation actuelle

2.1. Fonds documentaires

2.1.1. Organisation des espaces documentaires dans les bibliothèques et la signalétique

Bibliothèque française

La disposition des collections documentaires suit une logique de gestion de stock : on a ajouté des étagères, puis investi la salle d'étude par besoin de place de stockage.

Les collections sont réparties dans quatre espaces différents : le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, la salle d'étude et un local d'archives.

La plus grande partie des collections se trouve au rez-de-chaussée. Les documents ont été disposés sur des étagères contre les parois et aussi dans la partie centrale du local de manière compacte. Il y a peu d'espace pour circuler entre les étagères. Au premier étage, l'espace est plus aéré. Les documents sont disposés contre les parois et les places de travail se trouvent au centre. Cet étage est dédié à la littérature. Pour accéder à la salle d'étude, l'utilisateur doit ressortir de la bibliothèque. Dans cette salle, les documents sont mis sur la paroi, au fond de la salle, sans aucune mention qu'ils font partie de la bibliothèque.

La signalisation est minimale : un plan général sommaire des locaux (cf. Annexe 9.2). Les panneaux indiquant les différentes classes de la classification sont placés de manière peu visible en haut des étagères. Les seuls éléments explicatifs sont des blocs plastiques indiquant les grandes subdivisions, mais seulement pour la géographie, l'histoire, la philosophie et la psychologie.

Bibliothèque allemande

Elle est composée de trois pièces de grandeur inégale. L'espace est plus structuré et plus intime. Les fonds sont répartis dans les trois pièces de manière claire : dans la grande pièce : les revues, l'espace film DVD et CD et les documentaires, dans la deuxième, on y trouve la littérature et dans la dernière, les travaux de maturité.

Il est plus facile d'avoir une vue d'ensemble. Par contre, l'espace à disposition pour y stocker les documents arrive à saturation. Il y a peu d'espaces libres pour circuler, par exemple devant les étagères des revues dans la première pièce.

Quant à la signalisation, elle est plus détaillée : plan des locaux (cf. Annexe 9.3) accompagné d'une table de la classification décimale universelle (CDU). Sur les étagères, on a en haut un panneau indiquant la classe et des étiquettes sur les rayons pour indiquer les différentes subdivisions.

2.1.2. Classement des fonds documentaires

J'ai répertorié les différents classements existants actuellement dans les bibliothèques dans un tableau récapitulatif (cf. Annexe 9.1).

Actuellement, les bibliothèques n'utilisent pas le même système de classification : la classification décimale universelle (CDU) à la bibliothèque allemande, la classification décimale de Dewey (CDD) à la bibliothèque française.

Pour classer les documents, la bibliothèque allemande utilise une liste d'indice-cotes simplifiée et conçue pour les bibliothèques publiques et scolaires². Le résultat est un plan classement clair et structuré.

A la bibliothèque française, on classe les documents en se référant au Guide de la classification décimale de Dewey³. Mais, on a appliqué cette classification plus comme indexation que comme un outil de classement. Le résultat est une multitude de cotes, une dispersion des ouvrages, ce qui donne un plan de classement confus pour les utilisateurs.

Les pratiques communes aux deux bibliothèques sont l'intégration des vidéos documentaires aux ouvrages documentaires, le classement des revues par titre et l'intégration des ouvrages en langue étrangère aux autres ouvrages.

Quant aux différences, la plus importante est celle liée au classement des ouvrages de littérature. La bibliothèque allemande a opté pour un classement simple par auteur, la bibliothèque française a privilégié un classement par genre et par époque. A la bibliothèque allemande, la notion de genre est indiquée au niveau du catalogue sous « Sujet littéraire/Stoffkreis ».

L'autre différence à noter est celle du classement des films de fiction, par titre ou par réalisateur. Il y a aussi des cas particuliers comme à la bibliothèque française, le classement des ouvrages de la collection « Que sais-je » ou des ouvrages en espagnol, regroupés indépendamment des sujets.

2.1.3. Collections

Actuellement, les documents sont répartis selon les langues entre les deux bibliothèques comme suit :

- Bibliothèque française : documents en français, anglais, espagnol, latin et grec ancien
- Bibliothèque allemande : documents en allemand et en italien.

Tableau 1 : Nombres de volumes selon types de documents dans les deux bibliothèques

Type de document	Bibl. fr.	Bibl. all.	Totaux
Ouvrage documentaire	18459	6026	24345
Ouvrage littéraire	7069	1848	8914
Bande dessinée	166	94	260
CD audio	9	184	192
CD ROM/DVD-ROM	26	63	89
Dictionnaire/encyclopédie	285	372	650
DVD-Vidéo	1022	1247	2255
Périodique	5329	2051	7382
Totaux	32365	11885	44250

² (2003⁷): Dezimalklassifikation und klassieren. Dans : Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft der allgemeinen öffentlichen Bibliotheken (éd.) Arbeitstechnik für Schul- und Gemeindenbibliotheken. Solothurn .SAB-Verlag, pp.1-89.

³ Béthery, Anne (2005): Guide la classification décimale de Dewey. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

Commentaires sur le tableau

Les types de documents figurant dans le tableau ont été définis par les enseignants et les bibliothécaires qui ont travaillé au cours du temps dans les bibliothèques suivant leurs besoins.

Sous la rubrique « **périodiques** », on parle de la quantité des cahiers/numéros disponibles dans les bibliothèques et pas du nombre d'abonnements. Ce chiffre va se stabiliser, parce qu'une politique de conservation des périodiques a été mise en place depuis 2 ans. Le nombre d'abonnements courants de revues est de 33 abonnements à la bibliothèque allemande, et de 37 abonnements à la bibliothèque française.

Au niveau des classes de classification, les ouvrages sont répartis comme suit :

Tableau 2 : Tableau de comparaison du nombre de volumes par classes des deux bibliothèques (chiffres tirés des catalogues de bibliothèques en sept. 2013)

Classe	Bibl. all.	Bibl. fr	Totaux
0	123	569	692
1	549	2942	3491
2	239	1447	1686
3	1'114	1668	2782
4	0	501	501
5	907	1350	2257
6	755	741	1496
7	1463	3278	4741
8	1277	4843	6120
9	2021	3431	5452
	8448	20770	29218

Particularités au niveau des collections

La bibliothèque allemande a une collection de cd-audio de musique classique et pop. La bibliothèque française a reçu une importante collection de livres en littérature espagnole. Elle a conservé des ouvrages anciens provenant de la bibliothèque du collège d'origine. Ils font partie du patrimoine historique du Collège. Conformément à la tradition classique du Collège, elle dispose d'un fonds important en philosophie et en langues anciennes.

L'actualité et la pertinence des collections de la bibliothèque française est inégale. En effet, si certains secteurs comme l'histoire, la géographie, l'art et la psychologie ont été désherbés, il est nécessaire de poursuivre cette opération dans les autres secteurs, notamment en religion, dans la section des biographies et en littérature.

2.2. Bilinguisme

2.2.1. Situation dans le Collège St-Michel

Au niveau des études, les élèves peuvent accomplir leurs études dans leur langue maternelle ou en classes bilingues (enseignement dans les deux langues) ou en immersion dans l'autre langue.

Pour l'année scolaire 2012/13, le Collège compte 54 classes d'élèves dont 9 classes bilingues.

Au niveau organisationnel, il existe une section germanophone appelée « Deutsches Gymnasium » regroupant les classes d'élèves germanophones et bilingues ainsi que les enseignants germanophones et francophones actifs dans ces classes. La section francophone comprend les classes d'élèves et les enseignants francophones. Les deux sections sont placées sous la direction du recteur.

Les enseignants d'une discipline se réunissent en conférence de branche. Il existe dans certaines disciplines, une conférence par langue et dans d'autres, une seule comme en géographie, en biologie et en chimie.

2.2.2. Situation des bibliothèques du Collège

Actuellement, il existe deux bibliothèques : la bibliothèque française et la bibliothèque allemande. Les collections et la formation des usagers sont réparties selon les langues maternelles. Les langues étrangères ont été réparties de manière arbitraire : l'italien à la bibliothèque allemande, l'espagnol et l'anglais à la bibliothèque française. Si les deux bibliothèques utilisent le même système informatique, chacune a son catalogue. En général, les élèves utilisent les fonds de la bibliothèque de leur langue maternelle.

2.2.3. Situation des bibliothèques d'autres collèges du canton

Dans les collèges et écoles professionnelles de même niveau, il n'y a une seule bibliothèque qui dessert les deux communautés linguistiques. Comme au Collège St-Michel, les tailles des collections en allemand et en français correspondent à l'importance de la communauté linguistique dans l'établissement.

2.3. Public

Les bibliothèques du Collège sont réservées à l'usage des élèves, des enseignants ainsi qu'au personnel administratif du Collège.

Au courant de l'année scolaire 2012-2013, deux enquêtes⁴ sur l'utilisation des bibliothèques ont été réalisées, l'une auprès des élèves et l'autre auprès des enseignants. J'ai extrait de ces enquêtes les éléments en relation avec l'offre documentaire et les espaces documentaires.

Les résultats de l'enquête ont une valeur indicative, car seulement 30% environ des élèves et des enseignants y ont participé.

2.3.1. Enseignants

Selon les résultats de l'enquête, il en ressort que les enseignants utilisent peu les bibliothèques du collège.

L'offre documentaire est jugée bonne. Ils souhaiteraient une offre plus grande en documents audiovisuels et multimédias. Il y a aussi le souhait d'avoir accès en ligne à des contenus numériques comme les vidéos, les revues et des bases de données hors du collège.

La disposition des documents dans les espaces est jugée bonne. La majorité des enseignants trouvent ce qu'ils cherchent. Des critiques ont été exprimées par rapport

⁴ Les résultats des enquêtes ont été repris en partie dans Reichenbach, Nathalie (2013) : Prospective: à quoi ressemble une bibliothèque bilingue pour des élèves à Fribourg en 2015? travail de bachelor. Fribourg. HEG-Fribourg.

aux problèmes de circulation dans les rayons, d'éclairage et du manque de signalisation.

Il y a eu une remarque concernant le classement des documents de la littérature. Le souhait de l'enseignant est un classement plus simple comme il est pratiqué dans les grandes bibliothèques universitaires, soit regroupement des ouvrages par auteurs et classement des auteurs par époque.

Il est à préciser que les enseignants disposent pour leur enseignement de bibliothèques propres gérées par les conférences de branche. Ils utilisent peu les bibliothèques du collège. Ils empruntent surtout des DVD et des revues.

2.3.2. Elèves.

Les élèves du collège ont entre 15 et 20 ans.

Selon les résultats de l'enquête, la majorité des élèves fréquentent la bibliothèque pour y étudier. Seul 37% empruntent et consultent des documents.

Ils apprécient la diversité de l'offre documentaire. Ils utilisent principalement les documentaires, les revues, les ouvrages littéraires et les DVD. Il est à noter que les ouvrages littéraires et les revues sont plus utilisés chez les francophones et les DVD sont plus utilisés par les germanophones. En général, l'utilisation des fonds est liée au travail scolaire.

Quelques élèves souhaitent trouver plus d'ouvrages de loisir comme de la littérature pour adolescents ou pour les hobbies.

Les élèves ont critiqué le manque de clarté du système de classement des documents, le manque de signalisation pour s'orienter ainsi que le manque de place pour circuler entre les étagères. Ces remarques concernent principalement la bibliothèque française. Ils souhaitent plus d'espace entre les rayonnages et une meilleure signalétique. Au niveau de la bibliothèque allemande, le souhait est d'avoir une bibliothèque plus grande.

3. Bilan de la situation actuelle

3.1. Bilan

3.1.1. Organisation des espaces / signalisation

En ce qui concerne l'organisation des espaces, le point positif est, dans les deux bibliothèques, l'espace dédié à la littérature qui offre un espace aéré et équilibré entre un espace de travail et les fonds documentaires.

Les points négatifs sont le manque d'espace de circulation et le labyrinthe d'étagères au rez-de-chaussée de la bibliothèque française. Il est difficile de se repérer et de circuler.

Quant à la signalisation, les points positifs sont les plans généraux, la signalisation des différentes subdivisions au niveau des rayons à la bibliothèque allemande et la signalisation des grandes subdivisions à la bibliothèque française. Les points négatifs sont le manque de visibilité de la signalisation indiquant des différentes classes des systèmes de classification et le manque d'un plan des subdivisions pour chaque classe.

3.1.2. Classement des collections

Le point positif est l'utilisation par les deux bibliothèques de systèmes de classification décimale (CDD et CDU). A la bibliothèque allemande, le classement des ouvrages est fait selon un choix limité de cotes.

Les points négatifs sont la multiplication de cotes utilisées à la bibliothèque française et le classement segmenté et complexe des ouvrages littéraires.

3.1.3. Collections

Le point positif est la richesse et la diversité des collections proposées.

Les points négatifs sont la saturation des étagères qui ne permettent pas une mise en valeur des collections, et dans certains domaines, la présence de documents désuets.

Il est à noter la différence de taille des collections des deux bibliothèques. Elle correspond la proportion des communautés linguistiques, soit 2/3 – francophones et 1/3 germanophone, mais elle est aussi liée à l'exiguïté des locaux de la Bibliothèque allemande.

A la bibliothèque française, le fonds actuel est le résultat d'un développement non contrôlé, constitué au fil des ans par les différents enseignants responsables de la bibliothèque. Un autre aspect à prendre en compte est la collection de documents anciens provenant de la bibliothèque d'origine du collège. Comme le collège est une institution historique, cette collection fait partie du patrimoine qu'elle souhaite garder.

3.1.4. Public

Enseignants

On constate que les enseignants utilisent peu les collections des bibliothèques et ses services. Leur souhait est de pouvoir accéder à des ressources numériques depuis chez eux.

En ce qui concerne la classification, ils sont plus familiarisés avec les systèmes de classification décimale qu'ils ont utilisés lors de leurs études universitaires.

Elèves

Ils viennent en bibliothèque principalement pour étudier seuls ou en groupe. Leur souhait est d'avoir plus de places de travail et d'ordinateurs ainsi qu'une offre documentaire de lecture de loisir.

Quant à la classification, ils souhaitent un système plus simple qui leur permette de trouver rapidement les documents sur le sujet qui les intéresse. Leur première source d'information est internet et les réseaux sociaux.

3.1.5. Bilinguisme

Les communautés linguistiques cohabitent dans le collège et dans les bibliothèques. La direction souhaite que la nouvelle bibliothèque bilingue soit un lieu de rencontre pour les deux communautés linguistiques.

Si le programme d'études est le même, la manière d'enseigner et de travailler est différente, ce qui implique des besoins différents par rapport aux services et aux collections au niveau des bibliothèques.

Les classes bilingues représentent 9 classes sur les 54 classes du Collège St-Michel, soit 3 classes par année. La filière bilingue commence seulement à partir de la 2^e année du cursus gymnasial.

3.2. Défis à relever

Compte tenu des éléments évoqués, cités en point 3.1, quels sont les défis pour l'organisation des collections dans la nouvelle bibliothèque ?

3.2.1. Locaux, superficie

Un des défis est de trouver un équilibre entre les espaces documentaires et ceux liés à l'étude et aux travaux de groupes dans la nouvelle bibliothèque.

Dans les éléments à prendre en compte, il y a ceux liés aux locaux de la nouvelle bibliothèque dont la superficie totale est de 335 m², seulement 20 m² de plus que les bibliothèques actuelles. Les locaux sont divisés en trois espaces distincts: l'espace du rez-de-chaussée composé de deux locaux séparés, et le premier étage. Pour des raisons architecturales et patrimoniales, il ne sera pas possible de créer un seul espace au niveau du rez-de-chaussée, il y aura seulement un passage pour relier les deux locaux.

L'établissement d'un plan d'aménagement avec l'aide d'un professionnel permettra d'utiliser au mieux la superficie et d'organiser les différents espaces de la bibliothèque de manière cohérente sur la base du cahier des charges fourni par le groupe de projet. Il faudra aussi concevoir une signalétique bilingue pour l'ensemble de la bibliothèque.

Afin d'assurer un équilibre entre les fonds documentaires et les espaces de travail, il sera nécessaire de limiter les fonds documentaires mis à disposition dans la bibliothèque. Si l'on se réfère au premier paragraphe de la charte, la priorité est à

donner aux documents qui correspondent aux besoins des études et des usagers, soit les élèves et les enseignants du collège :

« La BMS [bibliothèque-médiathèque scolaire] est un centre d'information qui offre aux utilisateurs – enseignants, élèves et apprentis - une documentation pertinente, variée et adaptée à leurs besoins, en adéquation avec les différents programmes scolaires, et en collaboration avec les responsables de branche et les enseignants. Pour garantir une documentation plus spécialisée, elle oriente les utilisateurs vers d'autres centres d'information ». (cf. Charte des Bibliothèques-médiathèques scolaires (BMS) du secondaire II du Canton de Fribourg, 2012)

Cette question est d'ordre stratégique, elle doit être discutée dans le cadre du projet de fusion des bibliothèques. Il est nécessaire de mettre sur pied une politique documentaire qui définira quels sont les fonds documentaires que l'on veut offrir, quels sont les priorités par rapport aux besoins des usagers, la politique de conservation et quels sont les services que l'on veut offrir.

3.2.2. Classement des fonds

La mise en commun des fonds des deux bibliothèques constitue un grand défi. Il y a plusieurs questions à résoudre : comment organiser les fonds documentaires et comment les classer.

Le classement proposé devra répondre aux besoins des usagers, comme par exemple le besoin de simplicité exprimé par les élèves.

Il est aussi nécessaire de choisir une des deux classifications utilisées par les bibliothèques afin d'assurer une cohérence du classement.

3.2.3. Bilinguisme

L'objectif est de réaliser une bibliothèque où tous les usagers francophones et germanophones se sentent bien et trouvent une offre documentaire qui leur convienne. Vu la différence de taille des collections, il s'agira de veiller à ce que les fonds germanophones soient visibles.

Suivant le souhait de la direction, il s'agira aussi d'offrir un espace favorisant l'échange entre les deux communautés linguistiques.

Le bilinguisme devra aussi être pris en compte dans la signalétique.

4. Plan de classement des collections dans la nouvelle bibliothèque

4.1. Principes généraux

Le plan de classement devra prendre en compte les éléments suivants :

- l'organisation simple et claire des collections documentaires pour les élèves et les enseignants.
- le classement des documents suivant un seul système de classification (CDD), selon une liste de cotes-indices validées afin d'assurer un classement cohérent et simple.

Le tableau de l'annexe 9.8 récapitule les différents choix de classement pour la nouvelle bibliothèque. Ces choix sont explicités dans le présent chapitre.

4.2. Choix du système de classification

J'ai choisi le système de classification selon les critères suivants :

- la pérennité des systèmes de classification
- l'actualité et la disponibilité des versions françaises et allemandes de ces classifications
- la charge de travail pour la recotation des ouvrages

4.2.1. Pérennité des systèmes de classification

Classification décimale Dewey (CDD)

La mise à jour est assurée de manière continue. Elle est gérée par l'OCLC. Elle est utilisée par de grandes institutions comme la Bibliothèque nationale de France, la Deutsche Nationalbibliothek et Worldcat.

Classification décimale universelle (CDU).

Elle est mise à jour de manière annuelle. Elle est gérée par l'UDC Consortium depuis 1992.

4.2.2. Actualité et disponibilité des versions françaises et allemandes

La traduction française de la 23e édition anglaise (version abrégée)⁵ de la CDD est parue en 2013. En allemand, il n'y a pas de version abrégée imprimée, mais il existe une traduction de la 22^e édition sous le titre : Dewey Dezimalklassifikation⁶ parue en 2005. Il y a aussi deux plateformes : Webdewey deutsch payante et Webdewey search en accès libre. Elles sont gérées par la Deutsche Nationalbibliothek, qui assure régulièrement leur mise à jour.

⁵ Béthery, Annie (2013) : Guide la classification décimale de Dewey. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

⁶ Dewey Melvil, Deutsche Bibliothek (éd.) (2005): Dewey Dezimalklassifikation und Register. München : K.G. Saur 2005

La dernière version imprimée française de la CDU a été publiée en 2011⁷. Il existe une plateforme multilingue : UDC summary qui est disponible sur le Web. La version française n'est pas encore entièrement traduite contrairement à la version allemande.

4.2.3. Pérennité des outils de classification utilisés actuellement par les bibliothèques

La liste de cotes de classification « Kleine Tafel für Schul- und Gemeindebibliotheken ⁸ » de la bibliothèque allemande offre un plan de classement simplifié pour les petites bibliothèques et les bibliothèques scolaires. Elle pourrait être utilisée comme référence pour la classification de la nouvelle bibliothèque.

Après comparaison avec les tables de l'UDC summary, j'ai constaté que cette liste n'est pas à jour. La date de la prochaine mise à jour n'est pas connue. Ce travail doit être assumé par la SAB (Schweiz. Arbeitsgemeinschaft öffentlichen Bibliotheken). La version française parue dans l'ouvrage : J'organise ma bibliothèque ⁹ ne correspond pas à la version allemande et ce document n'a plus été mis à jour depuis 2003.

On pourrait pour la version française se référer à la version abrégée de la CDU ou à la plateforme « UDC summary », mais lorsque j'ai effectué quelques sondages, j'ai remarqué que les cotes de la version allemande ne correspondent pas à celles qui figurent dans ces deux sources, elles ont été adaptées. Les cotes CDU sont plus complexes.

4.2.4. Usage dans les bibliothèques fribourgeoises

Si l'on se réfère à l'usage des autres bibliothèques des collèges de Fribourg, elles utilisent la CDU. La bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg a utilisé jusqu'à maintenant la CDU, mais envisage d'introduire la CDD pour les espaces en libre-accès.

4.2.5. Charge de travail pour le recotage des ouvrages

Il existe plusieurs scénarios possibles :

Scénario A – choix de la CDD

Ce scénario implique en premier lieu la constitution d'une liste des cotes validées et de créer un index permuté en français et en allemand. Une des solutions serait de reprendre la structure de la liste de cotes utilisée par la bibliothèque allemande pour créer la liste des cotes validées en CDD.

Le nombre de documents à recoter est d'env. 35'000 documents dont 10037 de la bibliothèque allemande et env. 15'000 de la bibliothèque française.

Scénario B – choix de la CDU

Ce scénario implique l'adaptation de la liste utilisée par la bibliothèque allemande par rapport aux besoins francophones et au développement de la CDU (littérature française, religion) et la création d'un index en français. Ensuite, il faudra recoter les 25188 documents cotés en CDD à la bibliothèque française et une partie des documents de la bibliothèque allemande.

⁷ UDC Consortium (2012⁸) : Classification décimale universelle : édition abrégée. Liège : Ed. du CEFAL

⁸ (2003⁷) : Dezimalklassifikation und klassieren. Dans : Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft der allgemeinen öffentlichen Bibliotheken (éd.) Arbeitstechnik für Schul- und Gemeindenbibliotheken. Solothurn .SAB-Verlag, pp.1-89

⁹ Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (éd.) (2003⁴) : J'organise ma bibliothèque. [Lausanne] : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique

Recommandation

En conclusion, la CDD offre une meilleure maintenance et elle bénéficie du soutien de grandes bibliothèques. Le développement de la version allemande par la Deutsche Nationbibliothek rend possible son usage dans la nouvelle bibliothèque bilingue.

Quant à la liste de cote CDU utilisée par la bibliothèque allemande, on constate que son avenir n'est pas garanti et que la version française l'est encore moins.

L'effort de recotage est important, mais indépendant du scénario choisi.

Si on choisit d'utiliser la CDD, cela nécessitera un investissement pour mettre en place la liste des cotes validées pour la nouvelle bibliothèque, mais nous pourrons nous référer à des traductions récentes.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, je recommande de choisir la classification décimale Dewey (CDD), c'est-à-dire le scénario A.

4.3. Classement par pôles thématiques basé sur le plan d'études

J'ai constaté au quotidien que certains secteurs étaient méconnus des élèves parce qu'ils n'étaient pas directement liés à une discipline enseignée. Par ailleurs, j'ai constaté qu'il n'y avait pas toujours d'adéquation entre la discipline et la classe correspondante des systèmes de classification.

Lors des cours sur le plan de classement, M. Calenge nous a parlé des regroupements des fonds documentaires par pôle thématique. Cela m'a donné l'idée de créer des pôles thématiques pour regrouper le contenu de nos collections en fonction des disciplines enseignées dans notre collège.

Pour ce faire, j'ai utilisé comme base les plans d'études gymnasiales du canton de Fribourg.

4.3.1. Présentation du plan d'études¹⁰

Ce plan définit les objectifs de formation pour les différentes disciplines de la maturité gymnasiale dans le canton de Fribourg. Il existe une version française et allemande. Il se fonde sur le plan d'études cadre (PEC) qui contient les recommandations édictées par le Conférence des directeurs de l'instruction publique au niveau fédéral. Il donne les lignes directrices. L'application peut varier suivant les établissements scolaires.

Les disciplines du plan d'études sont les suivantes :

- Langue maternelle : français et allemand
- Langue étrangère : français, allemand, italien, anglais, espagnol, latin, grec ancien
- Mathématiques et sciences expérimentales : mathématiques, chimie, biologie, physique
- Sciences humaines : histoire, géographie, philosophie, pédagogie, psychologie, économie et droit
- Arts : arts visuels et musique
- Disciplines cantonales : informatique et sciences des religion
- Sport : éducation physique.

¹⁰ La version française des plans d'études est disponible en ligne sous : http://www.fr.ch/s2/fr/pub/enseignement/plans_d_etudes/maturite_gymnasiale.htm (consulté le 25 septembre 2013)

4.3.2. Comparaison des domaines couverts par le plan d'études avec les systèmes de classification des deux bibliothèques

Afin de définir les pôles thématiques, j'ai décidé de mettre en relation les matières traitées dans chaque discipline du plan d'études gymnasiales avec les systèmes de classification des deux bibliothèques, soit la CDU et la CDD. J'ai aussi pris en compte les renvois interdisciplinaires sous la rubrique « domaine apparenté » qui permet de voir les liens entre les différentes disciplines. Les indices de classifications correspondant aux domaines apparentés apparaissent en rouge dans le tableau. (cf. Annexe 9.5)

4.3.3. Résultats de la comparaison

Les disciplines du plan d'études sont couvertes par les classes des systèmes de CDD et CDU.

Par contre, le contenu des classes ne correspond pas toujours à celui de la discipline. Par exemple, en géographie, la classe 9 ne comprend que la géographie classique (Classe 9) alors que cette discipline comprend aussi la démographie qui est en classe 3 et les sciences de la terre qui sont en classe 5. On trouve la même problématique en économie et droit.

Pour la classe 2, la dénomination de la classe « Religion » ne correspond pas à celle de la discipline « Sciences des religions ». Dans ce cas-là, je propose d'utiliser cette dénomination dans la signalisation de cette classe dans la nouvelle bibliothèque bilingue.

Certaines classes concernent plusieurs disciplines comme la classe 3 et la classe 6. (cf. annexe 9.6)

4.3.4. Identification des pôles thématiques pertinents

Le pôle thématique a pour but de regrouper les contenus en fonction des disciplines du plan d'études pour proposer une organisation de collections qui fait du sens pour les élèves et les enseignants. Ils définissent le cadre de classement pour organiser les collections dans la bibliothèque.

En me basant sur les résultats de la comparaison, j'ai constitué six pôles thématiques : (c.f annexe 9.7)

- Langues et littérature (15535 doc.)
- Sciences humaines (11868 doc.)
- Sciences et techniques (3375 doc.)
- Arts et arts du spectacle (4741 doc.)
- Histoire et vie du Collège
- Vie pratique

Les chiffres indiqués entre parenthèses sont des estimations.

Dans mon choix, j'ai pris en compte en premier lieu les sujets enseignés dans la discipline et en second lieu, les liens interdisciplinaires. J'ai choisi de rattacher les sciences sociales (classe 3) au pôle « Sciences humaines » et les sciences appliquées, technique (classe 6) au Pôle « Sciences et techniques ».

Les deux derniers pôles ne sont pas rattachés aux disciplines. Le pôle « Histoire et vie du Collège » a comme objectif de mettre en valeur le patrimoine de l'institution et de rassembler la documentation sur le Collège. Le pôle « Vie pratique » regroupe les ouvrages de référence généraux et les documents utiles pour la vie pratique et les études des élèves.

J'ai identifié des sous-groupes dans les pôles thématiques « Langues et littératures », « Sciences humaines » et « Sciences et techniques » :

« Langues et littératures » :

- Ouvrages littéraires
- Linguistique/langue
- Littérature (histoire/critique/théorie)

« Sciences humaines » :

- Philosophie, sciences des religions, psychologie, pédagogie
- Histoire et géographie
- Economie et droit

« Sciences et techniques » :

- Physique, mathématique, informatique, sport
- Biologie, chimie, médecine

Lors de l'aménagement de la bibliothèque, on pourra utiliser ces sous-groupes pour subdiviser les fonds d'un pôle thématique.

4.3.5. Répartition des fonds actuels selon CDU ou Dewey dans les différents pôles thématiques

J'ai représenté dans un tableau la répartition des classes dans les différents pôles thématiques (cf. annexe 9.7). Pour les classes qui apparaissent dans plusieurs pôles, j'ai précisé entre parenthèses les sujets qui seront pris en compte dans le pôle thématique concerné.

Dans le cadre de mon travail, je n'ai donné que les grandes lignes du contenu des pôles. Il s'agira d'analyser plus en détail pour classer tous les documents disponibles dans un des pôles. Pour faire ce choix, la question sera de savoir dans quel contexte l'utilisateur va utiliser les documents pour déterminer dans quel pôle thématique les classer. L'avis des enseignants et des élèves pourra nous aider.

D'autre part, j'ai énuméré dans la troisième colonne du tableau, les thèmes abordés à plusieurs pôles thématiques ou dans plusieurs disciplines comme par exemple :

- le classement des ouvrages concernant les sciences occultes et la parapsychologie abordés en psychologie et/ou en sciences des religions.
- la question des ouvrages relatifs à la promotion de la santé, hygiène, abordés en psychologie, en biologie, en chimie et en sport.

Ces points devront être discutés avec les conférences des branches concernées.

Il y a deux aspects que je souhaite aborder de manière séparée, c'est la question du classement des revues et les documents audiovisuels.

4.3.6. Classement des revues

Si l'on se réfère aux abonnements disponibles aujourd'hui, la nouvelle bibliothèque comptera environ 60 titres de revue. Ils seront regroupés dans un espace et classés selon la CDD.

Ce classement apportera satisfaction aux usagers qui viennent à la bibliothèque pour consulter exclusivement les revues. Il offrira une vue d'ensemble des revues disponibles par domaine. Pour des questions de place, on pourrait envisager de mettre les archives dans un local annexe hors des espaces de libre-accès. La meilleure solution serait d'offrir pour les titres des revues spécialisées un accès aux archives sous forme numérique.

4.3.7. Classement des documents audiovisuels

Cette question touche principalement la collection de CD-audio et les collections de DVD.

Collection CD-audio

La collection de CD-audio est une collection qui n'existe qu'à la bibliothèque allemande. Il s'agit principalement de musique. Aujourd'hui, cette collection est disposée dans le même espace que les films de fiction. Ils sont empruntés principalement par les élèves, les enseignants de musique ayant leur propre collection en salle de musique. Avant de choisir l'emplacement de cette collection et son mode de classement, il faudra étudier l'avenir de cette collection.

Films documentaires

Les films documentaires sur DVD sont classés actuellement avec les ouvrages documentaires. Si l'on regarde le nombre de DVD disponibles dans les différentes classes des classifications, on constate que leur nombre varie selon les classes et qu'ils sont peu nombreux par rapport aux autres documents. Ce constat pourrait nous inciter à les classer séparément.

Le classement dans un espace séparé serait plus adapté aux besoins des enseignants qui sont les plus grands utilisateurs de documents audiovisuels dans le cadre de leur enseignement. Pour les élèves, cet aspect a moins d'importance, car c'est le sujet qui prime.

Je propose de garder le classement actuel qui privilégie la pratique des élèves. Pour les enseignants, il est possible d'offrir une alternative avec des listes de DVD par disciplines ou par pôles thématiques sur la page d'accueil de notre catalogue. Pour améliorer la visibilité des DVD sur les étagères, nous pourrions les rassembler en début ou à la fin d'une subdivision. Cette solution conviendrait aussi pour la littérature. En effet, les enseignants ont demandé que l'on regroupe les documents audiovisuels comme les pièces de théâtre, les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires et les documentaires sur la littérature et les auteurs. Cette question devra être discutée avec les conférences de branches concernées.

Il est à noter que certains enseignants préfèrent un accès aux versions en ligne. Il est fort probable qu'ils puissent à l'avenir accéder à une plate-forme de vidéos en ligne.

Film de fiction

Pour les films de fiction, 558 DVD, il est nécessaire de faire le choix d'un classement pour la nouvelle bibliothèque bilingue.

Si l'on prend les avantages et les inconvénients des systèmes de classement utilisés actuellement dans le contexte de la bibliothèque bilingue, le classement par réalisateur a l'avantage de regrouper les éditions allemande et française d'un même film, contrairement au classement par titre. Par contre, le classement par titre est plus adapté pour les usagers qui cherchent un film en général sous son titre.

Il est à noter que la question des langues est plus complexe, puisque l'on a la langue de la version originale du film, la/les langue(s) des sous-titres et les doublages.

Ils sont utilisés aussi bien par les enseignants que par les élèves dans un contexte scolaire et de loisir.

A ce stade, je n'ai pas d'argument décisif pour choisir laquelle des solutions est la meilleure pour la nouvelle bibliothèque.

La disposition actuelle des films de fiction hors du domaine cinéma est appréciée par les usagers. Cette expérience plaide en faveur d'un classement des films de fiction hors du domaine cinéma, dans un espace central.

4.4. Classement des fonds littéraires

La décision est de regrouper les œuvres littéraires selon la langue du texte. Les langues disponibles correspondent aux langues maternelles et étrangères étudiées au Collège : allemand, français, anglais, italien, espagnol, latin et grec ancien.

Dans chacune des langues, les œuvres sont classées par ordre alphabétique des auteurs ou des titres pour les anthologies de textes et les œuvres anonymes.

Pour les éditions bilingues, elles sont classées sous la langue du texte original. Dans nos collections, on rencontre ce cas principalement en latin et/ou en grec ancien.

Il est à noter que les textes littéraires avec un appareil critique sont classés en classe 8 – Littérature.

La séparation des langues se justifie d'une part par la grande différence de quantité d'ouvrages littéraires suivant les langues¹¹ et d'autre part par l'usage des élèves et des enseignants. Pour illustrer la question d'usage, dans le cadre des études, si nous prenons l'exemple d'un élève qui recherche un ouvrage de Dürrenmatt, soit il souhaite le texte en allemand parce qu'il le lit en cours, soit il souhaite une traduction dans sa langue maternelle. Au niveau de la lecture loisir, la question primordiale est de savoir quels sont les ouvrages littéraires disponibles dans sa langue maternelle.

Ce classement a l'avantage de regrouper les textes d'un auteur. Pour l'utilisateur, deux critères pour chercher un ouvrage littéraire : la langue et l'auteur.

Le désavantage de ce choix est d'offrir une présentation linéaire de la littérature, sans distinction de genre littéraire ou entre littérature et paralittérature.

Au niveau de la distinction littérature et paralittérature, l'article de Marianne Pernoo nous dit que les frontières entre ces littératures peuvent varier au cours du temps :

« [...] L'évolution de la réception d'une œuvre y compris au sein du monde universitaire. Où classer désormais Chandler ? Où classer Tolkien ? Où classer les San-Antonio ? Ne sont-ils pas des modèles de référence des classiques fondateurs, des objets d'étude ? » (Pernoo, 2001, p. 50)

Elle déconseille la classification par sous-genre qui favorise une dispersion des fonds, elle est favorable à une signalisation des genres si cela correspond aux besoins des usagers de la bibliothèque.

Variante : subdivisions par genres littéraires dans les langues maternelles

Cette variante est pertinente par rapport à l'enseignement des langues maternelles.

Dans les plans d'études, on trouve plus de précisions par rapport aux genres littéraires, dans les objectifs primaires, dans la partie Contenu/Lerninhalte :

« Entrée en littérature – principales caractéristiques des genres (roman, poésie, théâtre) [...] » (2006, Plans d'études gymnasiales – Domaine des langues : français¹²)

¹¹ Selon les estimations tirées du catalogue : 1819 en allemand, 6729 ouvrages en français, 253 en espagnol, 130 en anglais, 46 en italien, 531 en latin et 519 en grec ancien.

¹² La version française des plans d'études est disponible en ligne sous : http://www.fr.ch/s2/fr/pub/enseignement/plans_d_etudes/maturite_gymnasiale.htm

« - Fiktionale Textarten wie :Gedichte, Kurzgeschichten usw. - Epik (Kurzformen), Lyrik und Dramatik » (2006, Lehrplan der Gymnasialstudien – Studienbereich Sprachen: Deutsch¹³)

Cette variante doit être discutée avec les enseignants de langue maternelle pour savoir s'ils souhaitent que l'on sépare les ouvrages de poésie et de littérature dramatique des autres ou si la solution d'indiquer le genre au niveau des catalogues suffit.

Offre littérature fantastique et jeunesse

Les élèves consultent et empruntent peu d'ouvrages littéraires en dehors de ceux qu'ils utilisent pour leur travail scolaire. Lors de l'enquête, quelques élèves ont émis le souhait d'avoir des romans fantastiques ou des romans pour adolescents. Il s'agira de vérifier que le souhait exprimé représente une part significative des élèves. Si l'on développe cette offre, on pourrait la proposer de manière différente, par ex. : dans des caisses comme les bandes dessinées, avec un choix de livres que l'on renouvelle régulièrement.

Promotion de la littérature

Si certains seront peut-être choqués de voir Voltaire côtoyer Vargas, j'adhère aux propos de Martine Pernoo concernant le rôle des bibliothécaires dans la promotion et la mise en valeur de la littérature :

« [...] affirmons que les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la promotion de certains écrits contemporains, en les autorisant après lecture à franchir la ligne de démarcation qui sépare la paralittérature de la littérature. Elles doivent privilégier la prescription, la médiation, la constitution et la mise en valeur de collections plutôt que la classification » (Pernoo, 2001, p.52).

La promotion de la lecture ne se limite pas au classement, elle se fera au travers d'expositions ou d'autres activités autour du livre et la littérature.

Politique documentaire

Pour gérer l'espace dédié aux ouvrages littéraires, il est important de discuter de la politique de collection avec les enseignants du domaine des langues pour définir les œuvres littéraires qui sont nécessaires dans le cadre des études. Cela permettra un rééquilibrage de l'offre documentaire dans les différentes langues et la mise en place d'une politique de désherbage de ces ouvrages. Il est à noter que le fonds en littérature française doit être revu et dés herbé avant la mise en place de la nouvelle bibliothèque.

¹³ La version allemande des plans d'études est disponible en ligne sous : http://www.fr.ch/s2/de/pub/unterricht/studienplane/gymnasiale_matura.htm

5. Recommandations quant à l'organisation des collections dans les espaces de la nouvelle bibliothèque

Compte tenu de l'avancée du projet d'aménagement et des limites inhérentes à ce travail, les indications que je donne ici sont des recommandations.

5.1. Recommandations générales

Il faut trouver un équilibre entre les espaces dédiés aux collections et ceux dédiés aux usagers. Il faudra veiller à la circulation entre ces espaces.

Un espace d'exposition doit être prévu dans l'espace du rez-de-chaussée à l'entrée ou proche du guichet d'accueil. Cet espace permettra de proposer des expositions thématiques regroupant des ouvrages de différents pôles thématiques suivant les projets scolaires ou un thème d'actualité. La structure de cet espace devra être mobile.

5.2. Disposition des pôles thématiques

Afin d'éveiller l'intérêt, il faut prévoir des espaces d'exposition dans les différents pôles permettant de disposer les livres de face. Pour faciliter les recherches dans le catalogue ou l'accès aux ressources électroniques, on devrait placer des stations de consultation debout, dans les différents espaces, voire dans les différents pôles.

L'idéal serait de réserver l'espace du 1^{er} étage au Pôle « Langues et littératures ». Lors de l'enquête auprès des usagers, les espaces « Littératures » actuels sont appréciés par les élèves des deux communautés linguistiques. Comme ces collections sont moins utilisées, cet espace pourrait être une zone calme, propice à la lecture et à l'étude.

Au rez-de-chaussée, il faut prévoir un espace pour les revues où l'on puisse s'asseoir.

Le pôle « Vie pratique » devrait être placé au centre de l'espace, lieu de passage.

Le pôle thématique « Sciences humaines » devra être disposé dans l'espace du rez-de-chaussée, car les domaines couverts sont utiles pour plusieurs disciplines d'études comme l'histoire, la philosophie. Comme ce pôle est important, les ouvrages pourront être regroupés en fonction des sous-groupes.

Il est prévu de créer une galerie dans l'espace du rez-de-chaussée, celle-ci pourrait accueillir le pôle « Histoire et vie du Collège », vu que ce pôle sera fréquenté de manière ponctuelle.

L'espace « salle d'études » pourra accueillir le pôle « Sciences et techniques » et « Arts et arts du spectacle ».

5.3. Cohabitation entre les fonds francophones et germanophones

Comme relevé dans le bilan, il y a une différence de taille entre les collections en allemand et les collections en français. Pour la cohésion de la nouvelle bibliothèque bilingue, il n'est pas souhaitable de séparer les deux collections de manière distincte dans les espaces de la bibliothèque.

Si l'on se réfère à la pratique d'autres bibliothèques de même niveau scolaire, on constate que le classement mélangé des langues est généralement appliqué pour

les ouvrages documentaires. On privilégie un classement séparé des langues en littérature. La même pratique doit être appliquée à la nouvelle bibliothèque.

Cela signifie que dans le pôle « Langues et littérature », selon le classement choisi sous le point 4.4, les ouvrages littéraires seront classés suivant la langue du texte. Par contre, les ouvrages critiques et sur la littérature seront mélangés.

Pour savoir comment les mélanger, il faut analyser de manière plus fine les fonds francophones et germanophones selon les pôles thématiques et les disciplines. Cette analyse nous permettra de choisir entre deux possibilités :

- soit de regrouper, les ouvrages en français, puis les ouvrages en allemand pour chaque subdivision.
- soit de mélanger les ouvrages de langues différentes.

L'emploi d'étiquettes de couleurs distinctes suivant les langues permettra de les distinguer.

La découverte de l'autre langue et de l'autre culture sera aussi suscitée au travers d'expositions thématiques.

5.4. Recommandations en matière de signalétique

Par rapport aux fonds documentaires, la signalétique sera bilingue français-allemand. Il faudra veiller aux règles graphiques de lisibilité et au choix d'un langage adapté aux usagers.

Elle comprendra plusieurs niveaux :

Au niveau général :

- plan général des espaces de la bibliothèque avec une légende
- panneau bien visible pour signaler les différents pôles thématiques dans l'espace
- deux listes permutées des cotes validées : une en français et l'autre en allemand

Au niveau des pôles thématiques :

- un plan général du pôle indiquant les différentes disciplines réunies dans ce pôle
- attribuer à chacun des pôles une couleur que l'on retrouvera sur le plan général et sur les panneaux de signalisation, ainsi que sur les documents
- indiquer dans le catalogue le nom du pôle dans le champ « Domaine »

Au niveau des rayons :

- indication par une étiquette les subdivisions sous la forme : 572 Ecologie-Ökologie.

Au niveau des documents :

- un bandeau de couleur correspondant au pôle
- une étiquette de couleur correspondant à la langue de l'ouvrage.

6. Mise en œuvre du plan de classement

La mise en œuvre se divise en six phases :

Phase 1 – phase préparatoire

1. Elaboration de la politique documentaire générale (domaines couverts, publics prioritaires, emplacement des fonds, fonds historiques). Pour ce faire, on consultera les conférences des différentes branches. Ce document devra être validé par la direction.
2. Opération de désherbage des fonds qui ne correspondent plus à la politique documentaire.
3. Validation du choix du système de classification.

Phase 2 – Elaboration du plan de classement de la nouvelle bibliothèque

1. Etablir la liste d'autorité des indices-cotes et le manuel de cotation.
Pour établir la liste des cotes validées, on se référera au tableau de comparaison des disciplines d'études avec les classifications ainsi que la liste de référence de la classification. On travaillera par classes, sur la base des listes de cotes tirées des catalogues des bibliothèques.
Remarque : la méthode de travail devra être testée avec une classe peu complexe comme par exemple l'histoire.

Phase 3 – Mise en place des pôles thématiques

1. Etablir la liste des indices-cotes pour chaque pôle.
2. Discuter les points en suspens avec les conférences de branche concernées.

Phase 4 – Recotation des ouvrages

1. Elaborer une liste de concordances des cotes pour le système de classification qui n'a pas été choisi.
2. Recoter les ouvrages (correction de la cote dans le catalogue, étiquetage).

Phase 5 – Mise en place des fonds documentaires

1. Définir l'emplacement des différents pôles thématiques.
2. Préparer la signalétique.
3. Mettre en place les documents et la signalétique.

Phase 6 – Evaluation

1. Collecter les questions des usagers pendant la première année.
2. Faire le bilan à la fin de l'année pour voir ce que l'on peut améliorer.
3. Prévoir une enquête auprès des usagers pendant la deuxième année d'ouverture.

7. Conclusion

Conformément à l'objectif fixé au départ, j'ai pu définir des pôles thématiques regroupant les fonds documentaires suivant les disciplines et esquisser les grandes lignes du plan de classement de la nouvelle bibliothèque.

Le travail de comparaison m'a pris plus de temps que prévu, mais il m'a permis de mieux connaître le contenu du programme d'études gymnasiales. Les tableaux de comparaison réalisés dans ce travail seront fort utiles lors de la mise en place de la politique documentaire et lors de l'élaboration des listes d'autorités.

J'ai pris conscience de la complexité du plan de classement où il s'agit de prendre en compte la dimension spatiale, l'organisation du contenu et les pratiques des usagers.

Au terme de ce travail, je réalise que cette étude est un point de départ et qu'il y a encore tout un travail d'analyse fine avant d'arriver au plan de classement final.

La réflexion menée à partir des plans d'études et des usagers ne doit pas s'arrêter seulement au plan de classement, mais elle devra se poursuivre lors de la mise en œuvre de la politique documentaire, des services et de la communication avec les usagers afin de créer une bibliothèque qui soit au service de la communauté qu'elle dessert, le Collège St-Michel.

8. Bibliographie

8.1. Livres

Beaud, Hélène (2011) : La classification décimale universelle en bibliothèque scolaire, niveau secondaire 2: travail final de certificat. Fribourg. s.n. [En ligne].

<http://doc.rero.ch/record/28718> (Consulté le 23.09.2013).

Béguec, Annelise (2005) : Evolution de la mise en espace des connaissances dans des médiathèques de dernière génération: mémoires d'études. Lyon. Enssib.

Béthery, Annie (2005): Guide la classification décimale de Dewey. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

Béthery, Annie (2013): Guide la classification décimale de Dewey. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

Bisbrouck, Marie-Françoise (dir.) (2010): Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie.

Calenge, Bertrand (1999) : Accueillir, orienter, informer. Paris. Ed. de Cercle de la librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

Calenge, Bertrand (dir.) (2010) : Mettre en œuvre un plan de classement. Villurbanne. Presses de l'Enssib. Coll. "La boîte à outils".

Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (éd.) (2003⁴) : J'organise ma bibliothèque. [Lausanne] : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique.

Dietrich, Caroline, Lovy, Ivy, Ruffieux, Joséphine (2007) : Des chiffres et des lettres : refonte du plan de classement du CEDOC-CEC à Chavannes: travail de diplôme. Genève. Haute école de gestion de Genève, Filière information documentaire. [En ligne]. <http://doc.rero.ch/record/8963> (Consulté le 23.09.2013).

Dewey Melvil, Deutsche Bibliothek (éd.) (2005): Dewey Dezimalklassifikation und Register. München : K.G. Saur 2005.

Lebertois, François (2005) : **L'accès au savoir** : la classification, les pôles documentaires et l'interdisciplinarité à la croisée des chemins : mémoire d'étude. Lyon. ENSSIB. [En ligne].

http://enssibzone.enssib.fr/alswww2.dll/APS_ZONES?fn=ViewNotice&Style=Portal3&q=34631 (Consulté le 23.09.2013).

Mauger, Isabelle (2002) : La départementalisation, une nouvelle présentation des collections ou nouveau modèle de bibliothèque? Mémoire d'études. Lyon. ENSSIB. [En ligne].

http://enssibzone.enssib.fr/alswww2.dll/APS_ZONES?fn=ViewNotice&Style=Portal3&q=27431 (Consulté le 23.09.2013).

Piquet, Michel (2003) : Court traité de signalétique à l'usage des bibliothèques publiques. Paris. Ed. de Cercle de la librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

Reichenbach, Nathalie (2013) : Prospective: à quoi ressemble une bibliothèque bilingue pour des élèves à Fribourg en 2015? travail de bachelor. Fribourg. Haute école de gestion Fribourg.

Valotteau, Hélène (2011) : Couleurs en bibliothèques: mémoire d'études. Lyon. Enssib.

Véron, Eliséo (1989) : Espaces du livre: perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque. Paris. Centre Georges Pompidou. Coll. "Etudes et recherche / Bibliothèque publique d'information".

UDC Consortium (2012⁸) : Classification décimale universelle : édition abrégée. Liège : Ed. du CEFAL.

8.2. Articles tirés de recueils

Calenge Bertrand (2008) : Lectures de l'espace documentaire. Dans : Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'internet. Paris. Ed. du Cercle de la librairie, pp.183-191.

(2003⁷) : Dezimalklassifikation und klassieren. Dans : Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft der allgemeinen öffentlichen Bibliotheken (éd.) Arbeitstechnik für Schul- und Gemeindenbibliotheken. Solothurn. SAB-Verlag, pp.1-89.

8.3. Articles de revues

Bréguet, Bruno (2000) : Des corpus dans un plan de classement. BBF, T.45, no 3, pp. 90-96. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Bourrus, Christine (2008) : Une mise en scène de collections. BBF, T.53, no 4, pp.38-42. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Carbone, Bruno (1995) : De l'esprit des collections . BBF, n° 3, pp. 27-33 . [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Danis, Sophie (2008) : La nouvelle BPI à l'usage: réaménagement des espaces et des collections. BBF, T.53, no 4, pp.12-18. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Dujol, Anne (1986): Le clair et l'obscur: usage de la classification à la bibliothèque publique d'information. BBF, T.31, no 3, pp.232-237. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Duperrier, Alain (2001) : Les pôles thématiques. BBF, T.46, no 1, pp. 88-90. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Heranz, Esther (2001) : Mettre en scène les ressources d'une bibliothèque publique et universitaire, l'expérience de Valence . BBF, T.46, no 1, pp.84-88. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Icardo, Marie-Noëlle (2001) : L'organisation des collection au SICD2 de Grenoble. BBF, T.46, no 1, pp.91-94. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Lallemand, Carine, Boudot, Audrey, Dinet (2008) : Réaménagement ergonomique de la signalétique d'une bibliothèque universitaire. BBF, T.53, no 4, pp.50-56. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Miribel, Marielle de (1998) : La signalétique en bibliothèque. BBF, T.43, no 4, pp.84-95. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Mirland, Cécile (2012) : Usages et pratiques documentaires des jeunes à l'ère du numérique . BBF, no 4, pp.78-79. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Morogas, Monserrat, Jensen, Mogens, Heranz, Heranz, Ester ... [et al.] (2001) : Classements, mises en espaces, départementalisations: voyage dans quelques bibliothèques. BBF, T.46, no 1, pp.78-94. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Pernoo, Marianne (2001) : Quelles classifications et quels classements pour les œuvres de fiction dans les bibliothèques?. BBF, T.46, no 1, pp.47-53. [En ligne] <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

Wagner, Pascal (2008) : Mise en espace des collections dans une médiathèque. BBF, T. 53, no 4, pp.44-49. [En ligne]. <http://bbf.enssib.fr/> (Consulté le 23.09.2013).

9. Annexes

9.1. Classement actuel des fonds des bibliothèques

Tableau 3 : Tableau récapitulatif du classement des fonds des deux bibliothèques

	Bibliothèque française	Bibliothèque allemande
Système de classification	CDD selon le Guide de classification décimale de Dewey ¹⁴	CDU selon Dezimalklassifikation und Klassieren ¹⁵
Ouvrages documentaires	Ils sont classés selon Dewey, puis par auteur. Les biographies sont classées en 92X. Les biographies, les monographies d'artistes et les ouvrages critiques littéraires sont classés sous le nom de la personne concernée.	Ils sont classés par CDU. Les biographies sont classées à part en 92. Les biographies, les monographies d'artistes, de musiciens et de philosophes et les ouvrages critiques littéraires sont classés sous le nom de la personne concernée.
Ouvrages littéraires	Les romans sont classés à part. Ils sont subdivisés en cinq catégories : roman français, suisse, étranger, de science-fiction et policier. Dans les différentes catégories, les ouvrages sont classés par auteur. Pour les romans étrangers, ils sont classés par langue du texte original, puis par auteur. Les romans en anglais et en allemand sont classés avec les autres, identifiables par une gommette jaune. Les ouvrages en espagnol sont classés séparément par auteur. Ils portent une étiquette jaune. Les autres ouvrages de littérature sont classés en classe 8 – littérature par genre littéraire et par siècle.	Classement par auteur. Les ouvrages en allemand et en italien sont classés ensemble, seule la couleur des étiquettes permet de les distinguer, soit bleu pour l'allemand et brun pour l'italien.

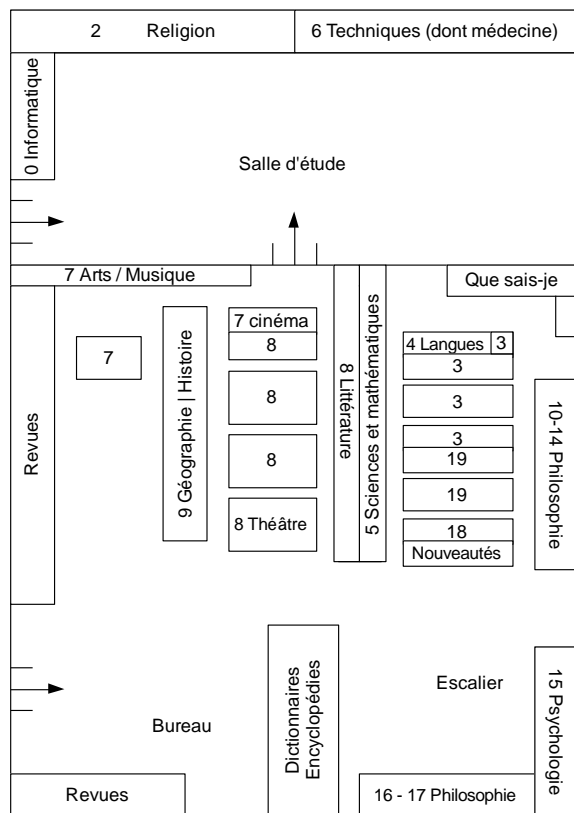
¹⁴ Béthery, Anne (2005): Guide la classification décimale universelle Dewey. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie. Coll. "Collection Bibliothèques".

¹⁵ (2003⁷): Dezimalklassifikation und klassieren. Dans : Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft der allgemeinen öffentlichen Bibliotheken (éd.) Arbeitstechnik für Schul- und Gemeindenbibliotheken. Solothurn .SAB-Verlag, pp.1-89

	Bibliothèque française	Bibliothèque allemande
Bandes-dessinées	Elles sont classées sous la cote 741.5 sous le nom du dessinateur. Elles sont disposées sur une étagère à part. Par contre, les ouvrages documentaires sur la bande dessinée sont classés sous la même cote, mais dans la section « Art ».	Elles sont classées sous la cote : 74. Mais, certaines sont disposées avec les ouvrages documentaires, par exemple une bande-dessinée sur la vie d'un artiste est classée avec les biographies, une bande-dessinée qui est une adaptation d'une œuvre littéraire est classée en littérature, sous la cote 83.
Vidéos (DVD)	Les films de fiction sont classés séparément en 791.436, par réalisateur du film. Les films documentaires sont classés avec les ouvrages documentaires. Les adaptations d'œuvres littéraires sont classées en littérature, classe 8 (820,830 ...) sous le nom de l'auteur du texte. Les pièces de théâtres sont classées en littérature dramatique (822,832...).	Les films de fiction sont classés à part sous la cote : 779, par titre du film. Les films documentaires sont classés avec les ouvrages documentaires. Les adaptations d'œuvres littéraires sont classés en littérature en classe 8 sous le nom de l'auteur du texte.
CD-audio		Classement à part, par genre musical (Pop/rock et classique) puis par interprète.
Cas particulier	La collection « Que sais-je » est classée à part selon le no du volume dans la collection avec la cote « QSJ ».	

9.2. Plan de la bibliothèque française

Rez



1^{er}

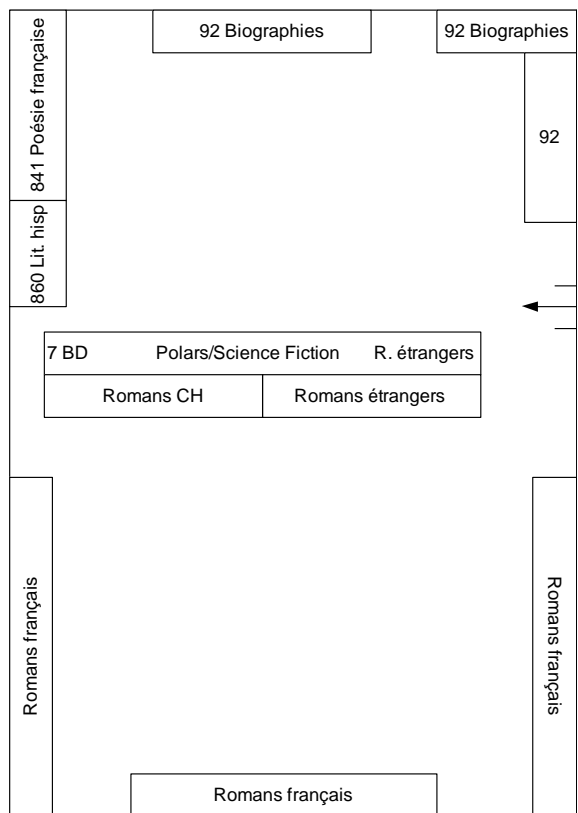


Figure 1 : Plan général de la bibliothèque française

9.3. Plan de la bibliothèque allemande

Plan der Sachgebiete in der deutschen Schulbibliothek

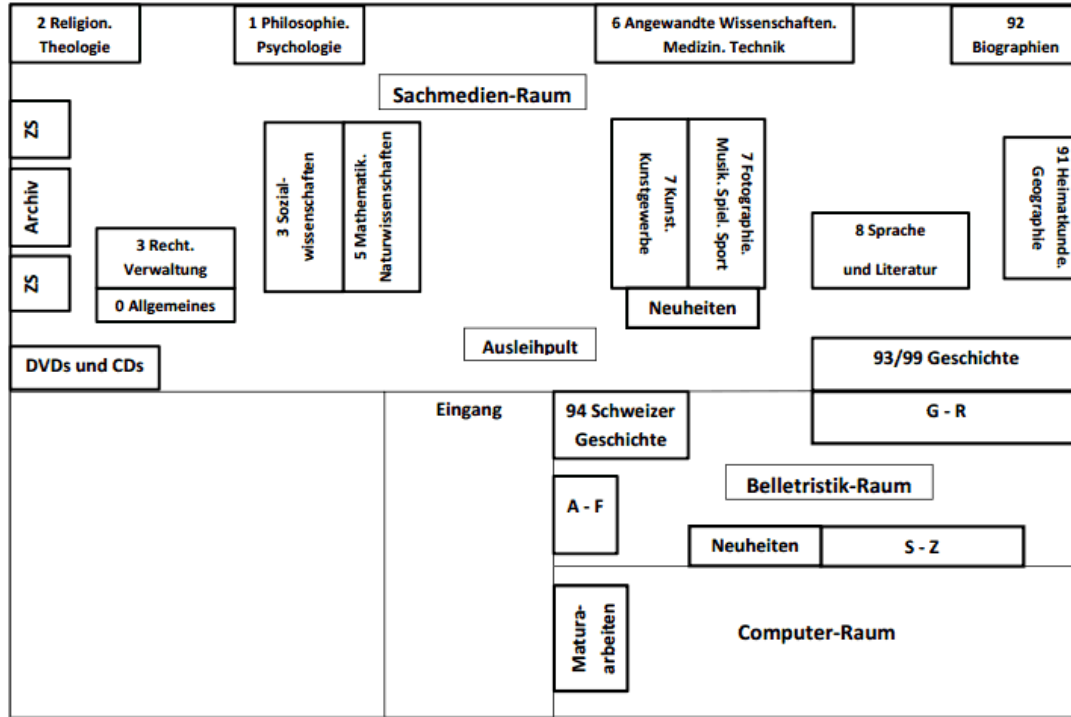


Figure 2 : Plan général de la bibliothèque allemande

9.4. Tableau des classes de la CDU et CDD

Tableau 4 : Tableau des classes CDU et CDD

Classes de la classification décimale Dewey (CDD)	Classes de la classification décimale universelle (CDU)
Classe 000 - Généralités	Classe 0 - Sciences et connaissance, organisation, informatique, information, documentation, bibliothéconomie, institutions, publications
Classe 100 - Philosophie, parapsychologie et occultisme, psychologie	Classe 1 - Philosophie et psychologie
Classe 200 - Religion	Classe 2 - Religion, théologie
Classe 300 - Sciences sociales	Classe 3 - Sciences sociales, statistiques, économie, commerce, droit, gouvernement, affaires militaires, assistance sociale, assurances, éducation, folklore
Classe 400 - Langue	- Pas utilisée
Classe 500 - Sciences de la nature et mathématiques	Classe 5 - Mathématiques, sciences exactes et naturelles
Classe 600 - Technique (sciences appliquées)	Classe 6 - Sciences appliquées, médecine, technologie
Classe 700 - Arts, loisir et sports	Classe 7 - Arts, divertissements, sports
Classe 800 - Littérature (Belles lettres)	Classe 8 - Langue, linguistique, littérature
Classe 900 - Géographie, histoire	Classe 9 - Géographie, biographie, histoire

9.5. Tableau de comparaison des disciplines avec les classifications des bibliothèques

Tableau 5 : Tableau de comparaison des disciplines d'études avec les classifications des bibliothèques

Disciplines du plan d'études	domaine apparenté	CDD	CDU
Deutsch - langue maternelle	Littérature comparée, linguistique	410, 430-439,809,830-839, 652 100,150,193, 302,303,306,709,780,914.3,928,943,949.4	8,80,803-803.6 00,1,159,654,681.62,7,703,78,792,914.3,92, 943,949.4
Allemand -L2	Histoire, économie, arts, société, sciences, monde germanophone	430-438, 830-839 306,320,330,7,809,914.3,914.94,943,914. 3,928,949.4	803-803.6 30,32,33,914.3,92,943,7
Français - SLM	Etymologie, expression écrite, image, arts visuels, linguistique, philosophie, mythologie, contexte historique, expression de soi	400, 410, 440-449,801.95,808,809,840-849 070,100,292,302.2,704.9,709,652,780,791 .4,796,100,928,940	804 1,159292,654,681.62,7,703,778,78,792,914. 3,92,944
Français - SLE	Culture francophone, monde francophone	440-449,840-849 914.4,914.94,916,928,944,960,971,972.8, 988	804 914.4,914.94,916,917.1,92,944,960,972.9
Anglais	Culture anglophone, monde anglophone, littérature comparée	420-429, 809,820-829 330, 914.1,916,919,917,920,941,941.1,941.5,9 41.6,941.7,942,970,971,973,990,997,998, 968	802 914.2,916,917,919.31,919.4,92,942,954,960 ,970,993.1,994
Italien	Monde et culture italophone (Tessin, Grisons), opéra, théâtre	450-459, 850-858 782.1,792,914.4, 919.4, 92,945,949.4	805 784,778,792,914.5,914.94,92,945,949.4

Disciplines du plan d'études	domaine apparenté	CDD	CDU
Espagnol	Culture hispanophone, monde hispanophone (histoire, géographie, cinéma)	461-468,860-868 914.6,918,920,946,980-989	806 703,778,78,914.60,917.2,918,92,946,972,980-982
Latin	Civilisation romaine, suisse, gallo-romaine, étymologie, philosophie, histoire des sciences, art, musique, archéologie, philosophie, pères de l'Eglise	470-478,870-888 182- 189,292,609,709,722.7,733,920,931.1,937	807 10AZ,292,703.2,92,930.2,930.907,949.40
Grec	Civilisation grecque, mythe, arts antiques, Jeux olympiques	480-489, 880-889 470-478,870-888 182189,292,609,709,722.8,733,796.4,920,931.1,938	807 10AZ,292,703.2,796,92,930.2,930.908
Mathématiques		510, 511, 512-513, 515,516,519	51, 511,512,514, 517,518,519
Applications des mathématiques	Informatique, physique, mécanique	511.8, 516, 519,005	511, 514,517, 681.6, 681.7
Biologie	Histoire des sciences, éthique, droit, géographie, physique, chimie, économie, biotechnologies, agro-alimentaires, médecine, alimentation, psychologie, énergie	570,572, 573, 576, 571,573.3, 573.4, 573.8, 577,579, 581.3, 581.63, 581.7, 591.5,599.93, 156,170, 611, 612, 612.1, 612.6, 613.1, 613.2, 613.8, 615.37,660.6,664, 630,925	502,57,572,574,575,575.8,576.3,576.8,577.1,58, 591.4, 591.5 159.2,17,611,613,613.2,613.8,615, 618.1,63,641,66,92

Disciplines du plan d'études	domaine apparenté	CDD	CDU
Chimie	Physique(chaleur, énergie), écologie, géologie, géométrie de l'espace, toxicologie, diététique, technologie des matériaux, pollution, eau, air, sols et alimentation, histoire des idées (civilisation grecque), révolution industrielle, alchimie	540-542,546,547 006,133,304.3,333.7-9,363.7,516.2,531,532,535.6,536,551,551.46-49,551.6,571.7,572,576.5,577,579,581.63 4,599.93,609,611.8,612.1,612.2,612.4,613.2,615,615.9,616,620.1,628.5,630,641,660-679,660.63, 660.65,661,925,926,931,938	54,541-547 133.4,502,502.5,512,531,536,55,551.5,552,556,574,575,576.3,576.8,577.1,58,60,611,613.2,615,615.3,616.1-3,613.83,620,63,641,66,67,69,92,930.2,930.908
Physique	Sport/mouvement, histoire des sciences et techniques, vue, ouïe, audition, effets de serre, gestion des ressources énergétiques	530,531-539,006, 333.7-9,509,516,521-525,541,551.5,572.4,60,611.8,612,612.78,612.84,612.85,616-9,620.1621,629.41,691,796,925,926,930.1	53,530-31,534-37,539 33,52,524,551.5,552,577.3,60,608,611,616.9,620,621.3,629.19,69,796,92,930.2
Histoire	Art, musique, littérature(Renaissance, baroque, romantisme), Grandes découvertes, Réforme, Contre-réforme, Guerres de religion, Islam, Bouddhisme, Littérature - Le bon sauvage, nationalisme, révolution industrielle, naissance démocratie, impérialisme, philosophie, influence des médias, socialisme, marxisme, Guerre froide, mouvement 68	901,907,909.4,910.9,923,925,931,934,940.1-2,940.53,940.55,943.085,947.084,949.4,949.4,944.033,944.04-05,945.091,951.05,970,972,972.91,973 070,146,270.6,294.3,297,303,306.2,320.531,320.532,320.533,320.54,321.6,321,325,327,335,341.2,341.7,342.08,382,509,609,709.024,709.032,711,780.9,923,925	930.91-955,940.2-6,943,944,945,949.4,947,951,970,972,12 28,301,330.19,32,323,335,341,608,654,703.4-7,78,910.4,92

Disciplines du plan d'études	domaine apparenté	CDD	CDU
Géographie	Représentations du monde, gravitation, pression, température, écologie, ozone, démographie, migration, graphique, transports, économie, géographie culturelle, habitat, production/économie	523,525,526,527,551.1-4,551.6, 552-553,910-919,304.2,304.6,304.8,306.3 307.2,307.7,325,327,333.7-9,338.1-2,338.9,339,354,363.7-9,380,381,382,385,386,387,388,577,613.5,621,625,628.1,628.4-5,631.4,632.1,663-664,711,796.78,925	52,523,523,3,524,528,55,551.2-5,552,556,91,910,910.4,912,914-919 30,308,323.1,327,330.19,36,362,39502,502. 5,574,577,576.8,620,63,656,71,92
Economie et droit	Histoire, grandes découvertes, décolonisation, nouvel ordre mondial, démographie, relation nord-sud, urbanisme, français: communication, psychologie du consommateur	330, 330.1,331.1,332,336,337,338.6-7, 338,338.5,338.9, 339,340,341,342,343.07-08,344.01,346,361.6,368, 381,382,657,658.1,658.8,658.83, 004.6,005.3,150.194,304.6,320,384,659,6 12.84,711,741.6,923	323,33,330.3,330.8,331,331.5,336,338,34,341,342,343,347,36,65,657,658,658.1,658.8 159.2,30,308,327,362,621.3,5, 654,681,681.63,71,910.4,92
Philosophie	Bioéthique, épistémologie des sciences, psychologie, sciences religieuses (foi et raison), logique/mathématique, anthropologie, politique, expression artistique	110,111,120,121,140-149,160-169,170-179,180-199, 700.1,808,306,323,341.4,601,921	10, 11, 12,17 70, 51, 572,342,32,815,92
Informatique	Traitement de texte, logiciel graphique, tableur, base de données, messagerie, internet, implications socioculturels de l'informatique	004.1, 004.2, 004.5-6,005.3, 005.1, 005.7, 006.6, 652.5 629.89, 302.23, 926	681,681.13,681.3,681.31,681.41,681.5,681.62,681.63,681.67,681.7, 62,30,654,92

Disciplines du plan d'études	domaine apparenté	CDD	CDU
Sciences des religions	Phénomène religieux, cosmologie, rites et pratiques religieuses, sacré, histoire du peuple juif, musique, symbolisme/littérature, philosophie	200,210,211,215,231-232,234-6,246,248,255,263,265,282-289,291,292.0708,294.3,294.5,296,297,299.5,922, 113,115,128.2,121.7,128.5170,171,181.1,189.2,305.4,305.6,306.6,306.8,306.9,392,393,394.2,704.9,722.1,722,723,726,733,734,753,755,781.7,782.3,792,909,921	20,201,235,27,28,282,284,29,292,293,294,296,297,299.5 11,17,305,39,398,703.2,703.3-4,726,780,780.4,792,92,930.8
Pédagogie- psychologie	Philosophie, économie, histoire, littérature(comme illustration d'états),biologie éthologie, neurobiologie (chimie, biologie), art/perceptions, interactions sociales, sciences cognitives, éducation à la santé (gestion du stress, drogues), sciences religieuses -développement moral, publicité, masse-médias	150,150.1,152,153,154.6,155.4-6,155.9,155.8,155,156,158.2,158.7,370,371,371.3,006.3, 302,303,305,306,306.8,507.2,502,612.8,613.7-8,616.8,616.89,923	159,159.2-3,159.22,159.3,159.5,159.63,172,173,173.7,37,370.1,371,371.4, 00,50,301,305,70,611,613.4,613.7-8,616.8,616.89,658.3,92
Sport	Biomécanique, corps, dopage, sponsoring, entraînement, motivation, santé, culture sport, sport et science	796, 796.3, 796.4, 796.5, 796.8, 796.9, 797 152.5, 611, 612, 613.2, 613.7, 614.44, 615.8, 620.8, 658.8, 659,927	796, 796.3, 796.4, 796.42, 796.8, 796.9, 797, 159.2, 613.2, 611, 613, 613.7, 614.8, 615.8, 62, 658.8, 659,92
Arts visuels	Lumière, physiologie de l'œil, art cinétique, philosophie, sciences religieuses, musique, sport et danse (mouvement), art-thérapie, matière, point de vue social, politique, littérature, écriture	701.18,701.8,709,709.046,720.9,730,730.9, 732-735,741.5,741.6,742,745.6,750,752759.01-759.07,760-769, 770, 778.5, 791.4, 927 003.5,006.6,006.7,070, 535, 611, 612.84,616.89,621-388,659, 685, 780,927	7, 70,703, 72,73,74,741.5,75,76,77,778, 778.5, 00,003,159.642,535,611,659,681.7,654,655, 681.67,92

Disciplines du plan d'études	domaine apparenté	CDD	CDU
Musique	Acoustique, diction, architecture, ethnologie, pédagogie, psychologie, médecine, arts du spectacle, physique, biologie	780.1, 780.7,780.9, 781.1-781.4,,781.44-49,781.5,781.8,782,784,784.1,785.6,790.2,792,927.8, 006.7,534,612.78,612.85,616.89,621.389 3,681.8,808.5,92	78,780,780.1-780.4,784,785,786,159.642, 534,611,621.3,681.65,792,793.3,92

9.6. Tableau de comparaison entre les disciplines et les classes de la CDD et CDU

Tableau 6 : Correspondance des disciplines d'études avec les classes des classifications CDD et CDU

Discipline du plan d'études	Classe des systèmes de classification
Allemand	4 (CDD)
Français	8
Anglais	9
Espagnol	
Latin, Grec ancien	
Mathématiques, application des mathématiques, Chimie, Biologie, Physique	0 (CDD) 5 6
Informatique	0 6 3
Histoire	3 9
Géographie	3 5 7 9
Economie et Droit	3 6
Philosophie	1
Psychologie-Pédagogie	1 3 6
Sciences des religions	1 2 3
Sport	1 6 7
Arts visuels / Musique	7

9.7. Tableau des pôles thématiques et des classes CDU/Dewey

Tableau 7 : Tableau des pôles thématiques avec les classes CDD/CDU correspondantes

Pôle thématique	Disciplines	Classes des systèmes de classification CDD/CDU	Points en suspens
Langues et littérature	Deutsch - langue maternelle Français - langue maternelle Langues étrangères : allemand, français, anglais, italien, espagnol Langues anciennes : latin et grec ancien	4 8 9 (Biographies d'écrivains)	
Sciences humaines Sous-groupe 1	Philosophie Sciences des religions Psychologie Pédagogie	1 2 3 (Interaction sociale, psychologie sociale, pédagogie, mariage et famille, mort) 6 (Troubles psychiques) 9 (Biographies de philosophes, psychologues, pédagogues et chefs et penseurs religieux)	1 (parapsychologie/occultisme) 3 (processus, sociaux, groupes sociaux, pédagogie, ouvrages liés à la pratique de l'enseignement, à la didactique) 6 (Promotion de la santé) gestion du stress => Pôle vie pratique 3 (Foklore/coutumes) => sciences des religion ? 6 (Neurosciences) biologie ou Psychologie ? 7 (Art religieux, architecture religieuse) 8 (rhétorique) => en littérature ou en philosophie ?
Sciences humaines Sous-groupe 2	Histoire Géographie	9 (y inclus biographies de politiciens, des personnages historiques, savants) 3 (Processus sociaux, influence des facteurs naturels, statistiques, démographie, communauté, science politique, droits civils et politiques, migrations internationales, socialisme, relations internationales,	550 Sciences de la terre => Physique, chimie, Pôle Science et technique 5 (Ecologie) 6 (hygiène publique et sanitaire)

Pôle thématique	Disciplines	Classes des systèmes de classification CDD/CDU	Points en suspens
		transports) 6 (chemins de fer, route, autoroutes, génie hydraulique, pédologie, CDU-tourisme) 7 (urbanisme, aménagement du territoire)	
Sciences humaines Sous-groupe 3	Economie Droit	3 (économie, commerce, droit) 6 (gestion d'entreprise) 9 (biographie d'économistes et juristes)	
Sciences et techniques Sous-groupe 1	Physique Mathématique Application des mathématiques Informatique Jeux/Sport	5 (mathématiques, physique, astronomie) 0 (CDD-l'informatique, simulation informatique) 6 (mécanique de l'ingénieur, physique appliquée, télécommunications, génie aéronautique, véhicules, astronautique, techniques de la commande automatique, instruments de précision) 7 (jeux, sport) 9 (biographie de savants, sportifs, ingénieurs techniciens)	0 (théorie de la communication) 6 (audition, vision)
Sciences et technique Sous-groupe 2	Biologie Chimie	5 (biologie, chimie) 6 (médecine, nourriture et boisson, conservation des aliments, technologie chimique, technologie des boissons et des aliments, industrie des colorants, technologie des autres produits organiques, textiles, élastomères)	Fabrication du papier Métallurgie

Pôle thématique	Disciplines	Classes des systèmes de classification CDD/CDU	Points en suspens
Arts et arts du spectacle	Arts visuels Musique	7 (art, musique, cinéma, théâtre) 07 (livre, médias/presse) 6 (mass-média, industrie du livre, publicité) 9 (biographies d'artistes)	Films de fiction
Histoire et vie du Collège	Publications du collège Histoire du collège	9 (histoire fribourgeoise)	Fonds historique
Vie pratique		0 (ouvrages de référence généraux) 3 (éducation, méthodologie générale, correspondance, orientation professionnelle, études)	Promotion de la santé (prévention, gestion du stress) Développement personnel, psychologie appliquée

9.8. Tableau récapitulatif du classement de la nouvelle bibliothèque bilingue

Tableau 8 : Tableau récapitulatif du classement de la nouvelle bibliothèque bilingue

	Bibliothèque bilingue
Système de classification	CDD
Ouvrages documentaires	<p>Les collections sont regroupées selon les pôles thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Langues et littérature • Sciences humaines • Sciences et techniques • Arts et arts du spectacle • Histoire et vie du Collège • Vie pratique <p>Les langues sont classées ensemble. La disposition des fonds allemand et français sur les rayons doit être encore définie.</p> <p>Dans les pôles thématiques, ils sont classés suivant la CDD puis par auteur.</p> <p>Les biographies sont intégrées dans les pôles thématiques, classés sous le nom de la personne – sujet de la biographie. Le même principe est appliqué en littérature pour les ouvrages critiques et en art/musique pour les musiciens et les artistes.</p> <p>Les ouvrages de la collection « Que sais-je » sont intégrés dans les pôles thématiques, selon le sujet traité. Ce mode de classement favorisera l'usage de cette collection.</p>
Ouvrages littéraires	<p>Ils font partie du pôle « Langues et littérature ».</p> <p>Les ouvrages littéraires sont regroupés par langue du texte : allemand, français, anglais, italien, espagnol, latin, grec ancien.</p> <p>Dans chacune des langues, ils sont classés par ordre alphabétique des auteurs, sauf les anthologies et les ouvrages anonymes qui sont classés sous le titre.</p> <p>Pour faciliter le classement, chaque langue a une couleur d'étiquette distincte.</p> <p>Variante : subdivisions par genres littéraires dans les langues maternelles</p> <p>La variante est d'introduire des subdivisions pour les genres littéraires suivants : poésie, théâtre pour les ouvrages littéraires en allemand et en français. Cette option est à discuter avec les enseignants des branches concernées. (cf. point 4.4.)</p>
Bandes-dessinées	Elles sont classées par langue du texte comme les ouvrages littéraires, sous le nom du dessinateur. Elles seront disposées dans des caisses. L'emplacement des bandes dessinées est à définir.

	Bibliothèque bilingue
Revues	Elles sont classés à part dans un espace qui leur est dédié hors des pôles thématiques. Elles sont classées selon la CDD. Les langues sont mélangées.
Vidéos (DVD)	Les films de fiction sont disposés à part dans un espace central. Le choix du classement est à définir. Les adaptations d'œuvres littéraires et les pièces de théâtre sont intégrées dans le Pôle « Langues et littérature ». Les films documentaires sont classés avec les ouvrages documentaires dans les différents pôles thématiques.
CD-audio	Le classement est à définir. Il dépend de l'avenir de la collection.